

● (1440)

L'hon. E. F. Whelan (ministre de l'Agriculture): Madame le Président, j'ignore si le député possède les documents en question. Un tas de documents sont rendus publics. S'il les a entièrement lus, il devrait savoir quels chiffres et données nous utilisons. A ma connaissance, toutes les études dont nous sommes servis ont été publiées, mais je vais vérifier pour voir s'il en existe d'autres. Si certains documents de travail n'ont pas été rendus publics, ils le seront, car je pense que même le plus borné des économistes constatera que nous disons la vérité.

Des voix: Oh, oh!

* * *

LES PÉNITENCIERS

L'ANNULATION DES COURS UNIVERSITAIRES OFFERTS AUX DÉTENUÉS

L'hon. Allan Lawrence (Durham-Northumberland): Madame le Président, ma question s'adresse au solliciteur général, du moins si j'arrive à la poser sans être interrompu. Songe-t-il à revenir sur son inqualifiable décision d'annuler le programme de cours collégiaux et universitaires dans les prisons fédérales?

L'hon. Bob Kaplan (solliciteur général du Canada): Madame le Président, je ne songe pas à rescinder cette décision. Néanmoins, comme je l'ai dit, j'invite les services correctionnels du Canada et les autres intéressés à proposer des solutions beaucoup moins coûteuses en vue d'assurer un enseignement postsecondaire aux détenus.

M. Epp: Des diplômés privés.

M. Kaplan: Je songe aux genres de programmes qui existaient avant la mise en place du programme universitaire actuel et dont le député a dû entendre parler, ainsi qu'à d'autres moyens.

OFFRE DE SUGGESTION PERMETTANT D'ÉPARGNER AUTANT DANS UN AUTRE SECTEUR

L'hon. Allan Lawrence (Durham-Northumberland): Madame le Président, comme je suis pour quelque chose dans le maintien de ce programme, puis-je lancer un défi au ministre? Si nous pouvons lui montrer comment épargner chaque année \$712,000 dans un autre secteur de son ministère, va-t-il rétablir ce programme extrêmement utile?

L'hon. Bob Kaplan (solliciteur général du Canada): Madame le Président, je pense que l'opposition et tous les députés ont le devoir de proposer au gouvernement des façons de jouer plus efficacement son rôle.

Questions orales

M. Crosbie: Démissionnez.

M. Kaplan: Je serais très curieux de voir quelles réductions budgétaires le député proposerait.

* * *

[Français]

LA COMMISSION ROYALE MACDONALD

ON DEMANDE SI LES HONORAIRES DE CERTAINS MEMBRES POURRAIENT ÊTRE MOINS ÉLEVÉS

L'hon. Roch La Salle (Joliette): Madame le Président, ma question s'adresse au très honorable premier ministre. Hier, le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social a reconnu que le gouvernement fédéral n'aurait rien dans son prochain budget pour soulager les 750,000 personnes âgées vivant dans la pauvreté. Étant donné que le gouvernement a déjà accepté de payer de 800\$ à 900\$ par jour MM. Robert et Macdonald pour une étude en économie, est-ce que je pourrais demander au très honorable premier ministre, compte tenu de la surprise des Canadiens relativement à ces honoraires, s'il lui serait venu à l'esprit de demander à ces grands Canadiens, MM. Robert et Macdonald, de travailler à meilleur compte afin de nous aider à bâtir notre pays?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Madame le Président, j'ai suggéré hier au député de Joliette de se renseigner auprès des députés de Vancouver-Centre et de Saskatoon-Ouest au sujet des honoraires qu'ils avaient touchés et qu'ils touchaient comme avocats, ou de ceux qu'ils avaient touchés du gouvernement de M. Clark quand le député de Vancouver-Centre travaillait pour le compte de ce gouvernement. Est-ce qu'il pourrait nous faire connaître les montants touchés et le nombre d'heures par année?

M. La Salle: Cinquante dollars l'heure!

M. Trudeau: Combien d'heures par année, madame le Président?

M. La Salle: Il n'a pas travaillé longtemps!

M. Trudeau: Le député n'a pas pensé de demander cela et il indique un chiffre. Je vais donc lui demander la permission de le vérifier. Pour ce qui est de la déclaration du ministre hier, madame le Président, le député comprend tout mal. Il est impossible de connaître le contenu du budget, du fait qu'il n'est pas encore rédigé. Ni le ministre, ni moi-même ne connaissons encore les détails du budget qui, on le sait, n'est pas à la veille d'être présenté à la Chambre des communes. Alors, à mon avis, le député devrait éviter de parler plutôt que d'interpréter faussement des réponses parfaitement raisonnables du ministre.